

Marie, Epouse du Saint-Esprit? Le point de vue de la mariologie des saints et des papes

Etienne Richer

Communauté des Béatitudes (Roma)

La constitution dogmatique sur l'Eglise (*Lumen Gentium*) du Concile Vatican II trouve son «sommet et couronnement», selon les mots de Paul VI, dans son huitième et dernier chapitre, dédié à la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Eglise. Pour la première fois, affirmait le pape Paul VI le jour de la promulgation de cette constitution (21 novembre 1964), «un Concile œcuménique présente une synthèse si vaste de la doctrine catholique sur la place que Marie occupe dans le mystère du Christ et de l'Eglise»¹. En formulant ce constat, ce Pape, qui publiera ensuite lui-même durant son pontificat deux encycliques (*Mense Maio, Christi Matri*) et trois exhortations apostoliques mariales (*Signum Magnum, Recurrens mensis october, Marialis cultus*), n'entendait aucunement affirmer que la doctrine mariale de l'Eglise devait trouver à Vatican II son terme ultime. Le même pape Paul VI décida de proclamer solennellement Marie Mère de l'Eglise alors que ce titre, délibérément omis, ne figure pas tel quel dans les textes du Concile. En lisant avec attention l'introduction de la Constitution *Lumen Gentium* on remarquera d'ailleurs qu'elle précise bien que le Concile «n'a pas l'intention de faire au sujet de Marie un exposé doctrinal complet, ni de trancher les questions que le travail des théologiens n'a pu encore amener à une lumière totale. Par conséquent, demeurent légitimes les opinions qui sont librement proposées dans les écoles catholiques au sujet de celle qui occupe dans la Sainte Eglise la place la plus élevée au-dessous du Christ et nous est toute proche» (LG 54).

¹ PAUL VI, Promulgation de la constitution *Lumen Gentium* et de Marie Mère de l'Eglise, 21 novembre 1964, in *Bienheureuse Celle qui a cru – Discours et écrits de Paul VI sur la Vierge Marie*, Paris 2000, 33; *Acta Apostolicae Sedis* 56 (1964) 1014.

Pour un lecteur averti des débats conciliaires², une telle déclaration d'intention ressemble à une justification prudente et fort bienvenue du silence du huitième chapitre de *Lumen Gentium* sur certains thèmes et titres, parmi lesquels celui d'«Epouse du Saint Esprit» attribué à Marie. Dans ce chapitre de *Lumen Gentium* consacré à la Vierge Marie, le Concile rappelle que le Fils de Dieu «a pris chair de la Vierge Marie par l'action du Saint-Esprit» (LG 52); elle est «la Mère du Fils de Dieu, et par conséquent la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint-Esprit» (LG 53). Un peu plus avant, le Concile n'omet pas de souligner à quel point la Vierge Marie a été, selon la belle expression de saint Germain de Constantinople³, «pétrie par l'Esprit Saint (*quasi a Spiritu Sancto plasmata*)» (LG 56) et «enveloppée par l'Esprit Saint, comme une Nouvelle Eve (*Spiritu Sancto obumbrata*)» (LG 63). Quant à la présence de Marie au Cénacle, elle ne manque pas non plus d'être soulignée: «on voit les Apôtres, avant le jour de la Pentecôte, “persévérant d'un même cœur dans la prière avec quelques femmes dont Marie, la Mère de Jésus, et avec ses frères”; et l'on voit Marie appelant aussi de ses prières le don de l'Esprit qui, à l'Annonciation, l'avait déjà elle-même prise sous son ombre» (LG 59).

Force est donc de constater que le rapport entre Marie et les trois Personnes Divines tient une place centrale dans l'enseignement du Concile Vatican II, qui souligne en particulier à maintes reprises l'union de la Vierge Marie au Saint-Esprit, mais sans jamais employer pour cela le titre d'«Epouse du Saint-Esprit»⁴ probablement moins adapté dans le contexte d'une constitution dogmatique sur l'Eglise qui est l'Epouse du Christ⁵.

² Cf. G. M. BESUTTI, *La schema mariano al Concilio Vaticano II. Documentazione e note di cronaca*, Roma 1966; R. LAURENTIN, *La Vierge au Concile*, Présentation, texte et traduction du chap. VIII de la Constitution *Lumen Gentium*, Paris 1965; G. PHILIPS, *L'Eglise et son mystère au deuxième Concile du Vatican*, Histoire, texte et commentaire de la Constitution *Lumen Gentium*, 2 vol., Tournai 1967-1968.

³ Cf. S. GERMANUS CONST., *Hom. In Annunt. Deiparae*, PG 98, 328A.

⁴ Dans un premier projet de texte marial rédigé par C. Baliã, premier président de l'Académie Pontificale Mariale, se trouvait la formule *Mater Dei, filia Patris, Sponsa Spiritus Sancti*. Cf. D. ARACIC, *La dottrina mariologica negli scritti di Carlo Baliã*, Roma 1980, 273. Le texte final de LG 53 contient une formulation différente: *Genitrix Dei Filii, ideoque praedilecta filia Patris necnon sacrarium Spiritus Sancti*.

⁵ Cf. M. HAUKE, *Die trinitarischen Beziehungen Mariens als Urbild der Kirche auf dem Zweiten Vatikanischen Konzil*, in *Sedes Sapientiae. Mariologisches Jahrbuch* 4 (2000) 111: «Die Kennzeichnung Mariens als *sacrarium Spiritus Sancti* steht im Makrokontext von *Lumen Gentium* parallel zur pneumatologischen Aussage am Beginn: “Der Geist wohnt in der Kirche und in den Herzen der Gläubigen wie in einem Tempel (vgl. 1 Kor 3,16; 6,19)...” (LG 4). Der Blick auf den gleichen Artikel macht vielleicht auch plausibel, wieso der Titel *sacrarium* nicht, wie von einer Wortmeldung gewünscht, durch *sponsa* ersetzt wurde: der Heilige Geist geleitet die Kirche “zur vollkommenen Vereinigung mit ihrem ‘Bräutigam’. Denn der Geist und die Braut sagen zum Herrn: ‘Komm’ (vgl. Apk 22,17)” (LG 4). Nicht der Heilige Geist ist

Si le Concile Vatican II s'est ainsi abstenu d'employer l'expression «Epouse de l'Esprit» (*Sponsa Spiritus Sancti*), alors qu'il a recours au titre de «sanctuaire du Saint Esprit» (*sacrarium Spiritus Sancti*) (LG 53) cela ne signifie pas pour autant que le titre évité soit erroné ou banni du vocabulaire catholique⁶: «on sait que le Concile, écrit Bernard Sesboué, n'a jamais voulu condamner: ses silences ne doivent donc pas être interprétés comme des refus formels»⁷.

Le Conseil de Présidence du grand Jubilé de l'Incarnation a publié un volume intitulé *L'Esprit Saint remplit l'univers* contenant l'affirmation suivante: «le rapport de Marie avec l'Esprit Saint possède une intensité particulière telle, qu'elle peut être exprimée par la tradition chrétienne avec le titre de "Marie, Epouse de l'Esprit Saint"»⁸. Le fait que le Concile Vatican II n'ait pas employé le titre d'«Epouse de l'Esprit» ne saurait donc être interprété comme un rejet de la part du Magistère apostolique. La meilleure preuve en est que ce titre d'«Epouse de l'Esprit» est reconnu à Marie par de nombreux papes et par de plus nombreux saints encore (parmi lesquels plusieurs papes canonisés, béatifiés ou en voie de l'être). Le titre de «Marie Epouse de l'Esprit Saint» appartient *de facto* à la mariologie des saints et des papes. Certains auteurs contemporains continuent cependant de formuler des objections au sujet de l'emploi de ce symbole en mariologie⁹. Les objections principales, bien résumées par Jean Galot, mettent surtout en avant le risque d'un défaut

“Bräutigam” der Kirche, sondern Jesus Christus. In diesem Kontext scheint die Rede von Maria als “Braut des Heiligen Geistes” weniger passend».

⁶ Au sujet de cette appartenance du titre d'«Epouse de l'Esprit-Saint» à la Tradition vivante de l'Eglise: cf. A. AMATO, *Spirito Santo*, in *Nuovo Dizionario di Mariologia*, Cinisello Balsamo 1985, 1335-1338; Id., *Maria e la Trinità*, Cinisello Balsamo, San Paolo, 2000, p. 90-94; J. GALOT, *La Vergine Maria e lo Spirito Santo*, in *La Civiltà Cattolica*, quad. 3339-3340 (5-19 agosto 1989) 209-222; Id., *Marie, Mère et Corédemptrice*, Paris 2005, 59-80; 87-90; E. D. O'CONNOR, *Mary and the Holy Spirit*, in *Homiletic and Pastoral Review* 90 (1990) 8, 21-30.

⁷ B. SESBOÛÉ, *Marie, ce que dit la foi*, Paris 2005, 33.

⁸ CONSEIL DE PRÉSIDENCE DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000, *L'Esprit Saint remplit l'univers*, Paris 1997, 71. (Préface du cardinal Roger Etchegaray. Edition française traduite de l'italien par Joseph Doré et Chantal Flamant).

⁹ Sur cette question disputée: cf. J. GALOT, *La Vergine Maria e lo Spirito Santo*, in *La Civiltà Cattolica* 3 (1989) 210-222; R. LAURENTIN, *Esprit Saint et théologie mariale*, in *NRT* 89 (1967) 26-42; Id., *Marie est-elle l'Epouse de l'Esprit Saint? Sens, limite et défaillance de cette formule poétique*, in *Petite vie de L.-M. Grignon de Montfort*, Paris 1996, annexe 1, 119 -129; Id., *Esprit Saint*, in *Dictionnaire de spiritualité montfortaine*, Novalis 1994, 508-509; Id., *L'Esprit Saint cet inconnu*, Paris 1997, 577-591; C. MILITELLO, *Maria e lo Spirito Santo*, in AA.VV., *Lo Spirito Santo è Signore e dà la vita* (Fiamma Viva 39), Roma 1998, 99-135; G. PHILIPS, *Le Saint-Esprit et Marie dans l'Eglise - Vatican II et perspective du problème*, in *Etudes mariales* 25 (1968) 7-37.

de respect de la transcendance divine, la possible suggestion d'une sorte de théogamie, et surtout le danger de considérer Jésus comme le Fils du Saint-Esprit¹⁰.

L'emploi de ce titre, donnant lieu à de persistantes controverses malgré son adéquation à suggérer l'aspect sponsal de la relation entre Marie et l'Esprit Saint, mérite d'être brièvement examiné¹¹. S'agit-il d'une simple désignation poétique ou lyrique, voir même d'une «pieuse exagération», ou bien d'une analogie, d'un symbole riche d'une authentique valeur doctrinale et spirituelle et donc d'un véritable titre de gloire qu'il convient d'attribuer à la Très Sainte Vierge Marie? La réponse, trop souvent hâtive et superficielle, à cette «question disputée» gagnerait à ne pas être formulée sans un examen attentif du point de vue des papes des deux derniers siècles ainsi que de la mariologie vécue des saints, sachant à quel point «il est important, pour la théologie d'aujourd'hui, de retrouver la dimension sapientielle, qui intègre l'aspect intellectuel et scientifique à la sainteté de vie et à l'expérience contemplative du mystère chrétien»¹².

1. L'emploi de ce titre par les Papes

Si le Concile Vatican II a choisi, intentionnellement, d'éviter le titre d'«Epouse de l'Esprit Saint» dans le chapitre huit de *Lumen Gentium*, les papes des deux derniers siècles ont manifestement choisi, non moins intentionnellement, de ne pas l'éviter et au contraire d'y recourir avec bonheur. Le carme Ismaël Bengoechea a recensé les emplois par les papes depuis le début du XIX^e siècle¹³ de l'expression «Epouse de l'Esprit». Au cours du XIX^e siècle, le recours à ce titre est le fait d'au moins trois pontifes romains, à savoir Léon XII (rescrit *Manu propria*, 1823), le bienheureux Pie IX (oraison indulgenciée, 1860), et bien sûr Léon XIII qui a publié non seulement de

¹⁰ Cf. J. GALOT, *Marie, Mère et Corédemptrice*, Paris 2005, 59-62.

¹¹ Curieusement, le document intitulé *La Mère du Seigneur* (Paris 2005) publié à l'occasion du Jubilé de l'Incarnation par l'Académie Mariale Pontificale Internationale (PAMI) afin d'aborder «quelques questions actuelles sur la figure et la mission de la bienheureuse Vierge Marie» ne fait nulle part mention du titre *Sponsa Spiritus Sancti* malgré plusieurs développements sur la relation entre «pneumatologie et mariologie» (cf. n. 16; 41-42). Cf. la recension de ce volume par M. HAUKE, dans *Rivista Teologica di Lugano* 2 (2004) 501.

¹² JEAN-PAUL II, *Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 24 octobre 1997*, in *La Documentation catholique* 94 (1997) 1002.

¹³ I. BENGOCHEA, ocd, *María, ¿ esposa o sagrario del espíritu santo? Reflexión teológico-pastoral*, in *Ephemerides Mariologicae* 28 (1978) 343.

nombreuses encycliques pour promouvoir le culte de la Mère de Dieu, en particulier à travers la prière du Rosaire, mais aussi une encyclique au Saint-Esprit (*Divinum illud munus*, 1897) en laquelle la Vierge Marie est qualifiée d'«épouse immaculée de l'Esprit Saint»¹⁴. Au cours du XX^e siècle, l'application à la Vierge Marie du titre d'«épouse du Saint Esprit» est devenue plus fréquente encore, puisqu'elle se rencontre non seulement sous la plume de saint Pie X (oraison, 1914) et de Pie XII¹⁵ (radio-message, 1946), mais aussi du bienheureux Jean XXIII¹⁶, de Paul VI¹⁷ et plus encore de Jean-Paul II¹⁸.

Paradoxalement, alors que le Concile Vatican II ne fait pas usage du titre, c'est sous la plume des papes Paul VI et Jean-Paul II qu'il revient le plus fréquemment dans des écrits qui engagent le magistère ordinaire pontifical. Si l'on considère la fréquence du recours de chacun de ces papes, de Léon XII à Jean-Paul II, au titre d'«Épouse de l'Esprit», on est obligé de constater un *crescendo* qui atteint son sommet avec Jean-Paul II. L'avenir dira si le pape Benoît XVI choisira lui aussi, à l'occasion, d'en faire usage. Mais il est certain que pour Paul VI et Jean-Paul II les deux symboles de l'«épouse» et du «sanctuaire», loin de s'opposer, ne s'excluent aucunement, mais au contraire se complètent mutuellement. N'était-il pas significatif que durant le pontificat du bienheureux Jean XXIII, l'acte de consécration de l'Italie au Coeur Immaculé de Marie, prononcé solennellement sur décision de la Conférence

¹⁴ Cf. LÉON XIII, *Divinum illud munus* (9 mai 1897), n. 19, in *Acta Leonis XIII*, t. 17, Roma 1898, 125-148; ou bien in ASS 29 (1896/97).

¹⁵ PIE XII, *Radio message pour le couronnement de Notre Dame de Fatima*, 13 mai 1946, in AAS 38 (1946) 266. Dans ce message le pape Pie XII (qui canonisera Grignion de Montfort un an plus tard), énonçant les relations de Marie avec les Personnes de la Trinité, qualifie Marie de «fille premier-née du Père, mère affectueuse du Verbe et épouse de prédilection du Saint-Esprit».

¹⁶ Cf. JEAN XXIII, in AAS (1959) 316.

¹⁷ Cf. PAUL VI, *Marialis Cultus*, n. 26, in AAS 66 (1974) 137; Id., *Gaudete in Domino*, 9 mai 1975, n. 4, in AAS 67 (1975) 304; Id., *Lettre au card. L.-J. Suenens à l'occasion du XVI^e Congrès international marial, 13 mai 1975*, in AAS 67 (1975) 354-359.

¹⁸ Parmi les nombreux textes de Jean-Paul II contenant ce titre, nous nous contentons d'indiquer ici un choix de références particulièrement significatives: cf. JEAN-PAUL II, *Discours à l'occasion du 1550^{ème} anniversaire du Concile d'Ephèse*, 7 juin 1981, in La Documentation Catholique 78 (1981) 620-622; Id., *Acte de consécration à Marie*, 8 décembre 1981, in La Documentation Catholique 79 (1981) 91; Id., *Redemptoris Mater*, n. 26, in AAS 79 (1987) 395; Id., *Lettre à toutes les personnes consacrées à l'occasion de l'année mariale*, 22 mai 1988, in La Documentation Catholique 85 (1988) 594-598; Id., Audiences générales du 28 juin 1989, in La Documentation Catholique 86 (1989) 827-828; Id., Audiences générales du 18 avril et du 2 mai 1990, in La Documentation Catholique 87 (1990) 647-649; Id., Audience générale du 10 janvier 1996, in *Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise-Catéchèse sur le Credo*, Paris, 1998, 45-47.

épiscopale le 13 septembre 1959, s'adressait à Marie «sposa e tempio dello Spirito»¹⁹?

Dans l'exhortation apostolique *Marialis Cultus* (1974), après avoir rappelé qu'il est opportun de mettre convenablement en relief, dans le culte marial, la Personne et l'œuvre de l'Esprit Saint, le pape Paul VI a souligné que bien des Pères de l'Eglise et des Ecrivains ecclésiastiques «virent dans le rapport insondable entre l'Esprit Saint et Marie un aspect sponsal, poétiquement décrit par Prudence: "la Vierge qui n'était pas mariée se maria avec l'Esprit"²⁰ (*innuba Virgo nubis Spiritui*), et ils l'appelèrent *Sanctuaire du Saint-Esprit*, expression qui souligne le caractère sacré de la Vierge, devenue demeure permanente de l'Esprit de Dieu»²¹. La citation du poète latin Prudence († 405) suffit à indiquer au lecteur, si besoin était, que lorsque les papes emploient l'expression «Epouse du Saint Esprit», ils s'inscrivent dans une tradition dont il convient de recueillir toute la richesse. Comme l'a fait remarqué Jean Galot, l'étude des témoignages de la Tradition ne peut se limiter à la recherche de l'emploi du seul titre d'«Epouse de l'Esprit Saint» appliqué à Marie, mais doit s'étendre aussi à toutes les expressions évoquant un lien *sponsal* entre Marie et l'Esprit²².

Citer l'expression de Prudence, qui met si bien en valeur cette dimension sponsale du rapport insondable entre l'Esprit Saint et Marie, est une manière très adroite de souligner que la justesse et la force de la symbolique spatiale et sacrée du «temple» n'est pas au dépens de la symbolique personnelle et nuptiale de l'«épouse».

Dans une Lettre adressée le 13 mai de l'Année Sainte 1975 au cardinal Suenens, alors président des Congrès mariaux, le pape Paul VI formula à nouveau sa pensée au sujet des liens intérieurs, très purs et très saints qui unirent et unissent toujours la Vierge Marie à l'Esprit Saint:

«Les Pères et les Docteurs de l'Eglise, en Orient comme en Occident, ont attribué aux diverses missions de l'Esprit Saint procédant du Père et du Fils, la plénitude de grâce et de

¹⁹ Cf. G. AMORTH, *Maria, un Sì a Dio*, Roma 1979, 214; Id., *Consacrazione a Maria*, Roma 1959.

²⁰ PRUDENTIUS AURELIUS, *Liber Apotheosis*, vv. 571-572 (CCL 126, 97).

²¹ PAUL VI, Exhortation apostolique *Marialis Cultus*, 2 février 1974, n. 26.

²² Cf. J. GALOT, sj, *Dieu et la Femme – Marie dans l'œuvre du salut*, Louvain 1986, 343; Id., *La Vergine Maria e lo Spirito Santo*, in *La Civiltà Cattolica* 3339-3340 (5-19 agosto 1989) 211. Voir aussi A. M. APOLLONIO, *Mariologia francescana*, Roma 1997, 42: «*Innuba Virgo nubis Spiritui*. Trattandosi di una composizione poetica, l'espressione non ha suscitato particolare interesse teologico. Tuttavia è innegabile l'importanza di questo testo poichè anche la poesia degli autori cristiani è "luogo teologico", dove si esprime e si trasmette la fede del Popolo di Dio».

charité des dons et des fruits de chaque vertu, ainsi que des béatitudes de l'Évangile et des charismes spéciaux qui, tel un trousseau de noces célestes, ornent l'épouse mystique prédestinée du Saint-Esprit, la Mère du Verbe de Dieu incarné. C'est précisément à cause de ses privilèges et de ses dons de grâce exceptionnels, provenant tous de l'Esprit Saint, que Marie est appelée dans la liturgie "temple du Seigneur, sanctuaire de l'Esprit Saint"²³.

Il est aisé de remarquer que le pape Paul VI fait ici usage des deux symboles du «sanctuaire» et de l'«épouse»:

«Les deux titres, explique Jean Galot, ne sont pas opposés l'un à l'autre. Ils se complètent mutuellement; il n'y a pas à vouloir les remplacer l'un par l'autre, car ils expriment, à des points de vue différents, deux aspects essentiels de la personnalité spirituelle de Marie. Il importe de préciser en quel sens Marie est sanctuaire de l'Esprit. Elle l'est en vertu de la plénitude de grâce qu'elle a reçue. Dès le premier instant de son existence, l'Esprit Saint a pris possession de son être et est venu demeurer en elle [...] Lorsque l'Ange annonce à la Vierge de Nazareth que l'Esprit Saint viendra sur elle, il ne veut pas dire que l'Esprit viendra habiter en elle; en fait l'Esprit habite déjà en celle qui a été comblée de grâce et qui est depuis le début de l'existence son sanctuaire. Il y a divers genres de venue. L'Esprit Saint viendra sur Marie pour opérer la conception de l'Enfant. C'est dans l'accueil de cette venue que la Vierge prend la qualité d'épouse»²⁴.

Dans une catéchèse donnée durant l'audience générale du 10 janvier 1996 sur «Marie dans la perspective trinitaire», le pape Jean-Paul II ne sera pas moins explicite:

«Chaque chrétien est un "Temple du Saint-Esprit", selon l'expression de l'Apôtre Paul (1 Co 6,9). Mais cette affirmation revêt une signification exceptionnelle en Marie: en Elle, en effet, la relation avec l'Esprit Saint s'enrichit d'une dimension sponsale. Je l'ai rappelé dans l'Encyclique *Redemptoris Mater*: "L'Esprit Saint est déjà descendu sur elle; elle est devenue son épouse fidèle à l'Annonciation, elle accueille le Verbe du vrai Dieu" (RM 26)»²⁵.

Dans une catéchèse semblable donnée plusieurs années auparavant, le 2 mai 1990, le pape Jean-Paul II avait déjà consacré un long et riche développement à la spécificité de la collaboration de Marie avec Dieu:

²³ PAUL VI, Lettre au cardinal Suenens à l'occasion du XVIème congrès marial international (13 mai 1975), Rome 18-21 mai 1975, in *Bienheureuse Celle qui a cru - Discours et écrits de Paul VI sur la Vierge Marie*, Paris 2000, 243. Voir aussi: L. M. CARLI, *Lo Spirito Santo e Maria nel pensiero di Paolo VI e del Concilio Vaticano II*, in *Divinitas* 20 (1976) 35-53.

²⁴ J. GALOT, *Marie, Mère et Corédemptrice*, Paris 2005, chap. III: «Epouse de l'Esprit Saint», 74-75. Traduction française de l'article paru en italien in *La Civiltà Cattolica* (1989); cf. supra, note 16.

²⁵ JEAN-PAUL II, «Marie dans la perspective trinitaire», Audience générale du 10 janvier 1996, in *Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise - Catéchèses sur le Credo*, Paris 1998, 47. Il convient de remarquer le souci du pape Jean-Paul II de mettre en valeur, au-delà du titre conciliaire de «sacrarium», la dimension sponsale de la relation de la Vierge Marie au Saint-Esprit par l'emploi du mot «épouse».

«L'Esprit Saint, qui descend sur Marie à l'Annonciation, est celui qui, dans le rapport trinitaire, exprime dans sa personne l'amour sponsal de Dieu, l'amour "éternel". A ce moment, il est d'une manière particulière le *Dieu-Epoux*. Dans le mystère de l'Incarnation, dans la conception humaine du Fils de Dieu, l'Esprit Saint garde sa transcendance divine. Le texte de Luc exprime cela d'une manière précise. La sponsalité de l'amour de Dieu a un caractère complètement spirituel et surnaturel. Ce que dira Jean à propos des croyants dans le Christ vaut d'autant plus pour le Fils de Dieu qui a été conçu dans le sein de la Vierge "non pas par vouloir de la chair, ni par volonté de l'homme, mais par Dieu" (1 Jn 13). Mais surtout elle exprime *l'union suprême de l'amour*, réalisée entre Dieu et un être humain par l'action de l'Esprit Saint.

En ces noces divines avec l'humanité, Marie répond à l'annonce de l'ange avec l'amour d'une épouse capable de répondre et de se conformer au choix divin d'une manière parfaite. Aussi, surtout à partir de l'époque de saint François d'Assise, l'Eglise l'appelle *épouse de l'Esprit Saint*. Seul ce parfait amour sponsal, profondément enraciné dans sa complète donation virginal à Dieu, pouvait faire que Marie devienne la Mère de Dieu d'une manière consciente et digne, dans le mystère de l'Incarnation.

J'ai écrit dans l'encyclique *Redemptoris Mater*: "L'Esprit saint est déjà descendu sur elle; elle est devenue son épouse fidèle à l'Annonciation, elle accueille le Verbe du vrai Dieu et rend un «complet hommage d'intelligence et de volonté à Dieu qui révèle» dans un assentiment volontaire à la révélation qu'il fait», et même s'en remet tout entière à Dieu par «l'obéissance de la foi», ce pourquoi elle répond à l'ange: «Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'advienne selon ta parole!" (n. 26).

Par cet acte et ce geste de Marie, qui s'opposent d'une manière spectaculaire au comportement d'Eve, se dessine dans l'histoire spirituelle de l'humanité *la nouvelle Epouse, la nouvelle Eve*, Mère des vivants, comme le diront souvent les Docteurs et les Pères de l'Eglise. Elle sera le type et le modèle de la Nouvelle Alliance comme union nuptiale de l'Esprit Saint avec chacun et avec la communauté humaine»²⁶.

A partir de la touche nuptiale, si fortement mise en valeur par Jean-Paul II, de l'Evangile de l'Annonciation (Lc 1, 35), qui évoque les «épousailles» mystiques de l'Esprit Saint et de Marie, s'est développé dans la spiritualité chrétienne ce thème de «Marie, Epouse de l'Esprit Saint»²⁷. Lorsqu'il commente la présence de Marie au Cénacle, le même pape Jean-Paul II affirme sans hésiter: «En tant que son *Epouse mystique*, Marie implorait sa venue sur l'Eglise née du côté du Christ transpercé sur la Croix et maintenant sur le point de se manifester au monde»²⁸. Une telle interprétation est riche de la lecture de l'Ecriture faite par les Pères et Docteurs de l'Eglise, mais aussi plus largement des saints et des mystiques, docteurs ou non, dont la mariologie vécue est une véritable science d'Amour de Jésus en Marie.

²⁶ JEAN-PAUL II, «Marie et les noces de Dieu avec l'humanité», Audience générale du 2 mai 1990, in La Documentation catholique 87 (1990) 649.

²⁷ Cf. André-Mutien LÉONARD, *Viens Esprit Créateur!*, Paris 1997, 136-137.

²⁸ JEAN-PAUL II, Audience générale du 28 juin 1989, in La Documentation catholique 86 (1989) 827.

Comment ne pas discerner en particulier sous la plume de Jean-Paul II l'empreinte du témoignage et du message d'un François d'Assise, d'un Grignon de Montfort, d'un Maximilien-Marie Kolbe ou encore d'une Edith Stein?

2. L'emploi de ce titre par les saints

Comme cela a été rappelé à plusieurs reprises par le pape Jean-Paul II, le premier saint canonisé dans les écrits duquel apparaît le titre d'«Epouse de l'Esprit Saint» n'est autre que François d'Assise. La mariologie et la dévotion mariale de François s'exprime bien dans deux prières composées par lui: la *Salutatio Beatae Mariae Virginis* et l'antienne *Sancta Maria Virgo* qui devait être récitée à toutes les «heures» de la liturgie:

«Sainte Vierge Marie, aucune n'est semblable à toi parmi les femmes de ce monde: fille et servante du Roi très haut, le Père céleste, mère de notre très saint Seigneur Jésus-Christ, épouse du Saint-Esprit [...]».

Les *Ecrits* de François d'Assise contiennent donc bien une antienne en laquelle Marie est invoquée comme «Fille et servante du Roi Très-Haut et souverain, le Père céleste, Mère de Notre très Saint Seigneur Jésus-Christ, Epouse de l'Esprit Saint»²⁹. L'auteur du *Secret de Marie*, saint Louis Marie Grignon de Montfort, dont l'apport sera considéré plus avant, offre une «antienne» mariale très semblable: «Je vous salue Marie, Fille bien-aimée du Père Eternel; je vous salue Marie, Mère admirable du Fils; je vous salue Marie, Epouse très fidèle du Saint-Esprit» (*Le Secret de Marie* 68). Sans être absent de la tradition patristique et médiévale, il est vrai qu'historiquement ce titre revient plus fréquemment après François († 1226), particulièrement chez Laurent de Brindisi († 1619), Robert Bellarmin († 1621), Louis-Marie de Montfort († 1716), Alphonse de Liguori († 1787) et plus récemment Maximilien Kolbe († 1941) ou encore Edith Stein (1891-1942). Un tel constat a inspiré à Raniero Cantalamessa la considération suivante:

«que l'on veuille ou non appeler Marie l'Epouse de l'Esprit Saint, comme l'ont fait saint François d'Assise et d'autres saints après lui, il reste que Jésus a uni Marie et l'Esprit Saint plus qu'un fils unit entre eux son père et sa mère, car si un enfant, par sa simple existence, proclame que son père et sa mère ont été unis un instant selon la chair, ce Fils qu'est

²⁹ FRANCOIS D'ASSISE, *Ecrits* (SC 285), Paris 1981, 291. Voir à ce sujet: O. VON ASSELDONK, *Maria, sposa dello Spirito Santo secondo s. Francesco d'Assisi*, in *Laurentianum* 23 (1982) 414-423; A. M. APOLLONIO, *Mariologia francescana*, Roma 1997, 40-46.

Jésus proclame que l'Esprit Saint et Marie ont été unis "selon l'Esprit" et donc de manière indestructible. Même dans la Jérusalem céleste, Jésus ressuscité demeure celui qui fut "engendré de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie"»³⁰.

Dès la fin du II^e siècle, dans le Symbole des Apôtres, on trouve l'affirmation, enracinée dans l'enseignement des Evangiles de Luc (Lc 1, 35) et de Matthieu (Mt 1, 18) que Jésus-Christ «a été conçu du Saint Esprit, est né de la Vierge Marie». Le Symbole de Nicée-Constantinople (381) contient l'article suivant: «par l'Esprit Saint, Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme». Suggérée par les textes de saint Luc et de saint Matthieu, l'appropriation de la Conception Virginale au Saint-Esprit est passée bien vite dans les Symboles de foi³¹.

Si l'idée d'*épousailles* entre la troisième Personne de la Trinité et la Sainte Vierge est attestée dès le V^e siècle (cf. Prudence; Pseudo-Méthode d'Olympe), l'attribution à Marie du titre même d'«Epouse de l'Esprit Saint» est plus tardive, puisqu'elle se laisse découvrir pour la première fois dans un sermon de Cosmas Vestitor (VIII^e-IX^e s.) sur les saints Joachim et Anne³². Pour tardive qu'elle soit cette attribution est tout à fait dans la logique de la théologie de saint Irénée³³, pour lequel dans le mystère de la Conception virginale et de la Résurrection la chair devient véritablement *épouse* de l'Esprit qui lui donne la vie et s'unit à elle de la façon la plus intime³⁴.

Que l'on veuille ou non appeler Marie Epouse de l'Esprit Saint comme l'ont fait saint François et d'autres saints après lui, «Marie apparaît liée à l'Esprit Saint par un lien objectif, personnel et indestructible: la personne même de Jésus qu'ils ont engendré ensemble, même si la contribution de chacun est absolument différente. Si l'on veut séparer Marie de l'Esprit Saint, il faut séparer le Christ lui-même, en qui sont concrétisées et objectivées pour toujours leurs différentes opérations»³⁵.

³⁰ Raniero CANTALAMESSA, *Marie, un miroir pour l'Eglise*, Paris 1992, 208.

³¹ Cf. R. CANTALAMESSA, *Incaratus de Spiritu Sancto ex Maria Virgine. Cristologia e pneumatologia nel Simbolo Costantinopolitano e nella Patristica*, in *Credo in Spiritum Sanctum*, Città del Vaticano 1983, 101-125.

³² *In Joachim et Annam gloriosos Dei Genitricis Parentes Sermo*, PG 106, 1006 B: «Fuit in prisca illa aetate vir justus ex tribu Judae, cui nomen Joachim; [...] vir desideriorum, quae sunt ex Spiritu: quandoquidem cum liberorum expers esset, ac desiderio prolis teneretur, sancti Spiritus sponsam genuit [...]».

³³ Cf. Saint IRÉNÉE DE LYON, *Adversus Haereses*, V, 9, 4.

³⁴ Cf. F.-M. LÉTHEL, *Connaître l'Amour du Christ qui surpasse toute connaissance – La théologie des saints*, Venasque 1989, chap. I: «Saint Irénée», 113.

³⁵ R. CANTALAMESSA, *Marie, un miroir pour l'Eglise*, 92.

Non sans raisons tant doctrinales que pastorales le pape Paul VI avait jugé de son devoir d'exhorter «l'ensemble du peuple de Dieu, et spécialement les pasteurs et théologiens, à approfondir leur réflexion sur l'action de l'Esprit dans l'histoire du salut, et à faire en sorte que les textes de la piété chrétienne mettent en lumière comme il faut son action vivifiante; d'un tel approfondissement se dégagera en particulier le mystérieux rapport entre l'Esprit de Dieu et la Vierge de Nazareth, et leur action dans l'Eglise; et de ces vérités de foi plus profondément méditées naîtra une piété plus intensément vécue» (*Marialis cultus* 27).

La conscience et l'intelligence de ce lien entre Marie et l'Esprit Saint et de leur *mutua inhaesio* constituent précisément un des points forts de la doctrine mariale de saint Louis-Marie Grignon de Montfort qui a contribué, sans nul doute, à inspirer Jean-Paul II dans son interprétation de la doctrine de Vatican II sur Marie³⁶.

3. Un titre qui a la faveur de saint Louis-Marie de Montfort³⁷

Il est surprenant qu'un éminent mariologue comme René Laurentin ait pu écrire dans sa *Petite vie de Grignon de Montfort* que ce dernier aurait employé l'expression «Epouse du Saint-Esprit» faute de mieux, avec une fréquence limitée, et en ayant conscience de son caractère inadéquat³⁸. Il s'agit là d'une affirmation tout à fait inexacte. Au contraire, les textes sont là pour le prouver, cette qualification

³⁶ Cf. Arthur Burton CALKINS, *Totus Tuus – John Paul II's program of marian consecration and entrustment*, New Bedford (Mass.) 1992; M. HAUKE, *La mediazione materna di Maria secondo Giovanni Paolo II*, in AA.VV., *Maria Corredentrice* VII (Bibliotheca Coredeptionis B.V. Mariae), Frigento 2005, 35-91; F.-M. LETHEL, *L'affidamento dell'uomo alla Madre di Cristo nell'enciclica "Redemptoris Mater" e nella spiritualità di San Luigi-Maria di Montfort*, in AA.VV., *La spiritualità mariana della Chiesa*, Roma 1988, 137-152; G. DE MENTHIÈRE, *Marie au cœur de l'œuvre de Jean-Paul II*, Paris 2005; E. RICHER, *De Montfort à Jean-Paul II: Marie et la croissance eschatologique de l'Eglise*, in Nova et Vetera 3 (2003) 15-34; Alberto RUM, *Montfort e Giovanni Paolo II due testimoni e maestri di spiritualità mariana*, in *Fragmenta Monfortana* 3 (1999) 107-142.

³⁷ Nous développons ici sur ce point précis le fruit de recherches plus amples sur la théologie spirituelle de saint Louis-Marie de Montfort: cf. E. RICHER, *La pédagogie de sainteté de saint Louis-Marie de Montfort*, Paris 2003; Id., *Une vraie science de l'éducation à la sainteté: la véritable dévotion à Marie selon saint Louis-Marie de Montfort, dans le mystère du Christ, de l'Eglise et du chrétien*, Dissertatio ad Lauream theologiae spiritualis, Teresianum, Romae 2005, 134-140. Dans les pages qui suivent nous citerons les écrits de Grignon de Montfort selon l'édition de ses *Œuvres complètes*, Paris 1966, XXXII-1908. Les références aux écrits seront indiquées par sigles entre parenthèses dans le corps du texte. VD = *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*; SM = *Le Secret de Marie*; ASE = *L'Amour de la Sagesse Eternelle*; PE = *Prière embrasée*; C = *Cantiques*.

³⁸ Cf. R. LAURENTIN, *Petite vie de L.-M. Grignon de Montfort*, Paris 1996, 126.

d'«Epouse» ou de «compagne indissoluble du Saint-Esprit pour toutes ses œuvres de grâce» (VD 37) appliquée à la Vierge Marie revient si fréquemment dans les écrits de Grignon de Montfort (VD 4, 5, 20, 21, 25, 34, 36, 37, 49, 152, 164, 213, 217, 269; SM 13, 15, 67, 68; PE 15) que l'expression peut être considérée comme typiquement montfortaine³⁹. C'est une expression privilégiée par saint Louis-Marie pour situer Marie par rapport à la troisième Personne de la Trinité: «Ô Saint-Esprit! Donnez-moi une grande dévotion et un grand penchant vers votre divine Epouse, un grand appui sur son sein maternel et un recours continu à sa miséricorde, afin qu'en elle vous formiez en moi Jésus-Christ» (SM 67).

Nul n'est besoin d'aligner les citations de ce calibre, qui seraient nombreuses, pour prouver que notre auteur ne substitue jamais la Vierge Marie à l'Esprit Saint:

«Dans la présentation de la dévotion à Marie, constate De Fiores, il se garde d'oublier le rapport au Saint-Esprit, et ceci dans les fondements théologiques comme dans les expressions concrètes de la vie»⁴⁰.

Une consultation de la *Concordance* permet de découvrir rapidement que dans le *Traité* et le *Secret de Marie*, chacune des 18 occurrences du mot «épouse» concerne toujours la relation entre Marie et le Saint-Esprit⁴¹. Quant au nom d'Epoux il est approprié à l'Esprit (VD 20, 36, 152; SM 13)⁴². Pour bien prendre la mesure de l'orthodoxie dogmatique de ce choix il convient de rappeler, avec François-Marie Léthel, que la *Theotokos* est aussi *Theonumphos*, Epouse de Dieu:

«Le titre de *Mère de Dieu* signifie la *relation avec la seule personne du Fils*, tandis que le titre d'*Epouse de Dieu* signifie la *relation avec toute la Trinité*. En effet, si le *Nom de Fils* exprime la propriété exclusive d'une Personne Divine, le *Nom d'Epoux* est en revanche *commun à toute la Trinité*. En Dieu, il y a éternellement un Père et un Fils, mais non pas un Epoux et une Epouse. Ce Nom divin d'Epoux, qui caractérise la relation entre Dieu et la créature comme relation d'Amour, peut donc être légitimement *approprié* à chacune des Trois Personnes. Il est le plus souvent approprié au Fils, à cause de l'Incarnation, mais il peut aussi être approprié au Père et à l'Esprit, parce que les Trois Personnes sont en vérité un seul Epoux, et non pas trois Epoux»⁴³.

³⁹ Cf. F.-M. LÉTHEL, *Marie Toute Sainte et Immaculée dans le mystère du Christ et de l'Eglise: la doctrine de saint Louis-Marie Grignon de Montfort à la lumière du Concile Vatican II*, in Path 3 (2004) note 34. Voir aussi: *L'Amour de Jésus en Marie*, I, annexe II/D: *L'Amour virginal du Nouvel Adam et de la Nouvelle Eve: clef de lecture du Cantique des Cantiques*, Genève 2000, 141-148.

⁴⁰ S. DE FIORES, *Le Saint Esprit et Marie chez Grignon de Montfort*, in Cahiers marials 20 (1975) 203.

⁴¹ Cf. *Concordance du Traité de la vraie dévotion et du Secret de Marie*, Roma 1985, 90.

⁴² Cf. J.-M. SALGADO, *Les appropriations trinitaires et la théologie mariale*, in Marianum 49 (1987) 377-448.

⁴³ F.-M. LÉTHEL, art. cit., in Path 3 (2004) note 32. Voir aussi: J.-M. GARRIGUES, *L'Epouse du Dieu Vivant -Marie plénitude trinitaire de l'Eglise*, Saint Maur 2000.

Ce titre d'«Eglise du Saint Esprit», métaphore relationnelle qui relève d'un langage symbolique, ne fait guère l'unanimité de nos jours dans les cercles d'études théologiques⁴⁴. Certains théologiens sont très réticents pour l'utiliser tandis que d'autres la rejettent purement et simplement. Mais il n'est pas pour autant frappé d'inadéquation ni d'inconvenance et comme le fait remarquer Louis Sankalé «il ne viendrait à l'idée d'aucun baptisé un peu instruit des choses de la foi, d'en faire une lecture univoque dans la ligne des hiérogamies païennes»⁴⁵. Certains auteurs contemporains comme René Laurentin ou Bernard Sesboüé par exemple considèrent pourtant qu'il faut éviter à tout prix ce titre à leurs yeux extrêmement ambigu d'«Eglise de l'Esprit» car «l'Esprit de Dieu en venant sur Marie ne joue pas le rôle d'un procréateur, mais celui d'un créateur, comme lors de la création du monde»⁴⁶.

Louis-Marie a répondu lui-même en son temps à cette objection de nos jours souvent réitérée selon laquelle l'expression «Eglise de l'Esprit» présenterait le grave défaut de faire de la troisième Personne de la Trinité un autre «Père» de Jésus. La qualité d'«Eglise» du Saint-Esprit n'entraîne pas la paternité: l'Esprit Saint n'est pas le Père de Jésus ni son géniteur humain! L'Incarnation du Fils unique de Dieu est virginale:

«La communion trinitaire est toujours virginale; elle est la source de relations inouïes, divines-humaines, radicalement nouvelles par rapport aux simples relations humaines, naturelles. Ainsi, pour saint François, toute personne qui vit dans la charité est à la fois Mère et Sœur et Epouse de Jésus, en sorte que Jésus est vraiment son Epoux et son Frère et son

⁴⁴ Cf. par exemple les références déjà indiquées plus haut à la note 9 du présent article.

⁴⁵ L. SANKALÉ, *Avec Marie au pas de l'Esprit*, Paris 1991, 72. Dans le même sens il faut signaler ici la magnifique réponse à l'objection formulée par Mons. Brunero GHERARDINI: «Diciamo la verità: la preoccupazione, se non inutile, è almeno eccessiva per chi abbia una sufficiente conoscenza del dogma trinitario, secondo il quale le tre divine persone, realmente distinte dalle rispettive relazioni sostanziali, s'unificano nell'unità ed identità della natura e da questa non si distinguono se non con una distinzione logica o *rationis ratiocinatae*. Ora, delle relazioni sostanziali fa parte la *spirazione*, che in quanto *attiva*, non si distingue dai suoi soggetti "spiranti", il Padre e il Figlio; in quanto *passiva*, esige invece un termine distinto dal Padre e dal Figlio, il soggetto "spirato", cioè lo Spirito Santo. Che questi venga inteso come padre di Cristo qualora Maria venga detta "sposa dello Spirito Santo", è già, alla luce di quel che precede, un "pericolo" inesistente. S'aggiunga a ciò il carattere analogico d'ogni espressione umana (padre, figlio, sposa) rivolta a Dio e, con la mente protesa al valore analogico del dire e comunicare dell'uomo, si rilegga il racconto lucano riguardante l'incarnazione del Verbo, specie là dove l'incarnazione stessa è collegata all'azione fecondatrice dello Spirito Santo [...]» (B. GHERARDINI, *La Corredentrice nel mistero di Cristo e della Chiesa*, Roma 1998, 25-26).

⁴⁶ B. SESBOÜÉ, *Marie: ce que dit la foi*, Paris 2005, 47. Ce livre laisse perplexe à bien des égards, notamment lorsque l'auteur va jusqu'à mettre en doute l'opportunité du concept de «médiation maternelle» employé par Jean-Paul II dans son encyclique *Redemptoris Mater* ou bien jusqu'à affirmer sans le moindre scrupule que «la co-rédemption n'a jamais appartenu à la foi de l'Eglise et Vatican II semble bien avoir mis un point final à ce thème» (*ibid.*, 17).

Enfant. Une telle expression, que sainte Claire applique plus particulièrement à la femme consacrée dans la virginité, convient éminemment à Marie»⁴⁷.

En son *Cantique nouveau en l'honneur de Notre-Dame des ombres*, ne perdant justement jamais de vue que la communion trinitaire est toujours virginale et que la Personne divine du Fils n'a qu'un seul Père, Grignon de Montfort a bel et bien anticipé et réfuté l'objection évoquée plus haut:

«5. Quel grand mystère!
L'ombre seule du Saint-Esprit
En elle forma Jésus-Christ,
La fit sa mère,
Sans en devenir le père.
Qu'il est doux, qu'il est doux!
A son ombre cachons-nous.
[...]
16. Pleine de grâces
Par l'ombre du Saint-Esprit
Formez en mon cœur Jésus-Christ» (C 155, 5; 16).

Dans un autre cantique le père de Montfort n'est pas moins rigoureux dans sa pensée:

«Il n'a point d'autre père
Que le Père éternel
Et Marie est sa mère
En tant qu'homme mortel.
L'Esprit Saint l'a produit sans aucune souillure
Car par un prodige étonnant,
Marie après l'enfantement,
A resté Vierge pure» (C 109, 6).

La prédication populaire de Louis-Marie n'est donc aucunement en contradiction avec l'enseignement de Thomas d'Aquin selon lequel «le Christ, comme homme, n'a pas avec le Saint-Esprit, principe actif de sa conception, la ressemblance spécifique qu'un homme possède avec son père; il ne peut donc pas être appelé Fils du Saint-Esprit»⁴⁸.

Pourquoi faudrait-il à tout prix relativiser des formulations que le Père de Montfort n'a jamais voulu absolutiser? Si leur emploi est certes moins fréquent chez

⁴⁷ F.-M. LÉTHEL, *Dieu le Père, source et accomplissement de la vocation de Marie de Nazareth*, in AA.VV., *Maria e il Dio dei nostri Padri*, Roma 2001, 71-98.

⁴⁸ *STh*, III, q. 32, a. 3, ad. 1.

lui, les termes de *sanctuaire* (ASE 208; VD 5 et 262) ou de *temple du saint-Esprit* (C 76,7), appliqués à Marie, ne sont cependant pas absents du langage montfortain⁴⁹:

«Elle est le tabernacle
Où Dieu s'est fait enfant,
Elle est le grand miracle
De son bras tout-puissant,
Elle est fille du Père,
Mère de Jésus-Christ,
Et par un grand mystère
Temple du Saint-Esprit» (C 76, 7).

Si le mot avait appartenu au lexique d'alors notre auteur n'aurait sans doute pas hésité à parler de Marie comme «icône de l'Esprit Saint», c'est-à-dire sa parfaite manifestation visible. Si Louis-Marie privilégie, mais sans exclusive, l'image de l'Epouse, c'est parce qu'à ses yeux les autres formulations «renvoient certes à des réalités très importantes, [mais] ne suffisent pas pour évoquer de la même manière la maternité spirituelle de Marie»⁵⁰, explique Alphonse Bossard: «pour Montfort, ce terme exprime la pleine réalité, d'ordre spirituel, de sa maternité envers nous, en pleine consonance avec ce que la Révélation, la sainte Tradition et l'enseignement du Magistère aujourd'hui nous invitent à reconnaître»⁵¹. Mais une remarque supplémentaire s'impose: de même que pour François le titre d'Epouse de l'Esprit Saint n'est pas exclusivement réservée à Marie puisqu'il l'applique aussi à Claire et à ses sœurs⁵², il faut remarquer ce que Louis-Marie fait dire au baptisé dans un cantique d'*Action de grâces pour les principaux bienfaits de Dieu*:

«Vous seul m'avait fait baptiser
Au baptême vous épouser,
Et par après catéchiser.
Deo gratias» (C 27, 11)
De même *Le Pêcheur converti* entre en dialogue avec son Epoux le plus tendre:
LE SAINT ESPRIT:

⁴⁹ Lorsque R. Laurentin (cf. *Dieu seul est ma tendresse - La vie et l'expérience spirituelle de L.-M. Grignon de Montfort*, Paris 1996², 193) croit pouvoir affirmer que Montfort «ne précise point explicitement qu'Elle est "temple de l'Esprit Saint"» il omet ce cantique 76 qui ne saurait être considéré comme apocryphe!

⁵⁰ A. BOSSARD, *Les intuitions d'un auteur spirituel*, in AA.VV., *Louis-Marie de Montfort - Théologie spirituelle*, Roma 2002, 217.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Cf. FRANÇOIS D'ASSISE, *Forme de vie donnée à Claire*, in *Ecrits*, 214-215: «vous avez épousé l'Esprit-Saint en choisissant de vivre selon la perfection du saint Evangile».

«13. C'en est donc fait, ô chère âme que j'aime,
Tu ne veux plus que je sois ton époux.

[...]

L'AMI:

«15. Le Saint-Esprit nous prie et nous exhorte
De retourner à Lui dedans nos cœurs.

[...]

16. Dans nos erreurs, sa voix se fait entendre,
Il nous poursuit sans jamais se lasser;
C'est un époux, un époux le plus tendre,
Laissons l'entrer, cessons de l'offenser.

[...]

21. Venez, Saint-Esprit, Dieu de flamme,
Soyez de nouveau mon époux» (C 98).

Une telle description dialoguée, en termes de sponsalité, du rapport entre le Saint-Esprit et l'âme du pécheur converti ne se comprend que dans une perspective mystique, celle que Louis-Marie partage notamment avec François et Claire d'Assise. Non seulement le Père de Montfort, selon le mot du cardinal Suenens, «a écrit au sujet des relations entre l'Esprit-Saint et Marie des pages qui n'ont jamais été égalées»⁵³, mais il a fait de même à propos des relations entre l'Esprit Saint et tout disciple du Christ, comme en témoigne par exemple le cantique 141, sorte de petit traité en forme *d'Invocation du Saint Esprit* composée par Louis-Marie vraisemblablement vers la fin de sa vie. Sa catéchèse s'enracine dans son expérience personnelle de cette vie dans l'Esprit et de sa dimension mariale qui n'est pas moins sûre «car depuis que cet Amour substantiel du Père et du Fils a épousé Marie pour produire Jésus-Christ, le chef des élus et Jésus-Christ dans les élus, il ne l'a jamais répudiée, parce qu'elle a toujours été fidèle et féconde» (VD 36).

Parmi les rôles du Saint Esprit dans l'Eglise, tels qu'ils sont évoqués en particulier dans la *Prière embrasée*, les principaux restent toujours ceux qui regardent la sainteté et l'apostolicité de l'Eglise⁵⁴: «Quelle est, Seigneur, cette pluie volontaire que vous avez séparée et choisie pour votre héritage affaibli, sinon ces saints missionnaires, enfants de Marie, votre Epouse, que vous devez assembler et séparer du commun pour le bien de votre Eglise si affaiblie et si souillée par les crimes de ses enfants?» (PE 20).

Parmi les saints qui se sont inscrits dans une telle perspective, il faut nommer aussi, bien qu'il soit malheureusement impossible de rendre compte ici de la riches-

⁵³ L.-J. SUENENS, *Une nouvelle Pentecôte*, Paris 1974, 241.

⁵⁴ Cf. S. DE FIORES, *Montfort un homme disponible à l'Esprit Saint*, in AA.VV., *Dieu seul*, Roma 1981, 99-100.

se et de la spécificité de son apport, le franciscain saint Maximilien-Marie Kolbe (1894-1941). Béatifié en 1971 par Paul VI, puis canonisé par Jean-Paul II en 1982, le père Kolbe a laissé en effet de nombreux écrits sur les relations entre l'Esprit Saint et la Vierge Immaculée, dans lesquels Il emploie très fréquemment le titre d'«Epouse de l'Esprit»⁵⁵. Il aime revenir souvent sur ce mystère d'intimité personnelle entre Marie et la troisième Personne de la Trinité: «La Mère de Dieu est si parfaite et si unie à l'Esprit Saint qu'on l'appelle son épouse»⁵⁶; «Marie, comme épouse du Saint Esprit, donc élevée au-dessus de toute perfection créée, accomplit en tout la volonté du Saint Esprit qui l'habite depuis le premier instant de sa conception»⁵⁷.

Pour saint Maximilien-Marie, comme pour saint Louis-Marie, il s'agit d'une analogie qui n'a rien d'illégitime: l'union par laquelle Marie, l'humble Vierge de Nazareth, est élevée au titre d'épouse est toute divine et il importe au plus haut point d'attirer l'attention sur son excellence, sur son caractère indissoluble, sur la fidélité et la fécondité de l'action de Dieu par Marie. C'est une analogie, explique Kolbe lui-même, «qui fait entrevoir l'union ineffable, intime et féconde entre l'Esprit et Marie. L'Esprit établit sa propre demeure en Marie au moment même où elle est venue à l'existence: il en prit possession absolue et la compénétra tellement que le nom d'Epouse de l'Esprit Saint n'exprime qu'une ombre imparfaite, pâle et lointaine de cette union»⁵⁸. La tonalité presque apophasique de cette finale aide à comprendre pourquoi le père Kolbe a forgé, en parlant de la Vierge Immaculée, d'autres expressions bien plus audacieuses encore que d'aucuns sont portés à juger excessives, telles que «quasi-incarnation de l'Esprit Saint» ou «personnification de l'Esprit Saint»⁵⁹. Aussi délicat que puisse être l'usage de telles analogies (docteur en philosophie et en théologie, Kolbe sait parfaitement que seul le Verbe s'est incarné!), une grave erreur consisterait à n'y voir que des «exagérations pieuses». Le langage adopté par saint Maximilien-Marie pour traduire sa mariologie, héritière de celles des saints François et Grignon de Montfort que nous avons évoqués plus

⁵⁵ Cf. Peter Damian FEHLNER, FI, *St. Maximilian M. Kolbe, martyr of charity - Pneumatologist - His theology of the Holy Spirit*, New Bedford (MA) 2004, 102-108.

⁵⁶ Saint Maximilien-Marie KOLBE, *Conférence*, 20 juin 1937, in *Entretiens spirituels inédits*, traduits et présentés par l'abbé J.-F. Villepelée, Paris 1974, 52.

⁵⁷ Id., in *Miles Immaculatae* (1938) n. 2, cité par H.-M. MANTEAU-BONAMY, *La Doctrine mariale du père Kolbe*, Paris 1975, 66.

⁵⁸ Saint Maximilien-Marie KOLBE, cité par JEAN-PAUL II, Homélie du 8 décembre 1982 à Sainte Marie Majeure, *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, V, 3, Città del Vaticano 1982, 1559-1564.

⁵⁹ Cf. par exemple: *Conférence*, 25 septembre 1937, in *Entretiens spirituels...*, 51-52.

amplement, est avant tout un langage mystique qui cherche à exprimer l'ineffable en le suggérant⁶⁰. Pour le père Kolbe, explique Salgado, «dire que la sainte Vierge est l'Epouse du Saint Esprit, c'est affirmer entre lui et elle une union plus étroite que celle qui existe entre les époux de la terre; c'est l'union la plus étroite qui existe entre Dieu et une créature [...] Notre saint va même jusqu'à dire que, même s'il ne s'agit pas d'une union identique à celle des deux natures dans la Personne du Verbe Incarné, néanmoins le Saint Esprit a pris possession de l'être de la Vierge à un point tel qu'Il est inséparable d'elle sur le plan de l'agir»⁶¹.

Un écrit d'une autre mystique, Edith Stein, apporte un éclairage sur ce qu'à leur manière les écrits du père Kolbe veulent suggérer du mystère à croire et à contempler. Il s'agit de l'un des plus beaux poèmes de sainte Thérèse Bénédicte de la Croix intitulé *Braut des Heiligen Geistes* qui se termine par cette strophe splendide:

«Par un lien indissoluble elle est ton Epouse,
ô Esprit de douceur, je t'ai enfin trouvé:
Tu me montres l'éclat de ta Divinité
Sur le visage resplendissant de Marie».

4. Le dernier poème d'Edith Stein à Marie Epouse du Saint Esprit

Parmi les nombreux écrits d'Edith Stein se trouve une trentaine de poèmes, composés pour la plupart au Carmel. Composée durant l'été 1942 peu avant son arrestation et sa déportation, la dernière poésie/prière de sainte Thérèse Bénédicte de la Croix montre à quel point elle avait fait sienne, à l'évidence, le sens et la valeur du titre marial d'«Epouse de l'Esprit» déjà rencontré chez saint François, Grignon de Montfort et Kolbe.

Il convient de lire en entier ce poème d'Edith qui offre à notre méditation la meilleure conclusion en forme de prière:

⁶⁰ Cf. F.-M. LÉTHEL, *Il linguaggio mistico di san Massimiliano Maria Kolbe*, in *Miles Immaculatae* 38 (2002) 763-797.

⁶¹ J.-M. SALGADO, *Les appropriations trinitaires et la théologie mariale*, in *Marianum* XLIX (1987) 446-447.

*«Du milder Geist, der alles Gute schafft,
Du meiner Seele Frieden, Licht und Kraft,
Der Ew'gen Liebe Allgewalt,
O zeig'Dich mir in sichtbarer Gestalt,*

*Da sich der Menschensohn am Jordan zeigte,
Sein göttlich Haupt in tiefster Demut neigte,
Da kamst Du, aller Reinheit Überfülle,
In einer sanften Taube lichter Hülle.*

*Die Jünger hörten Dich in Sturmesbrausen,
Das Haus erbebt von dem gewalt'gen Sausen.
Auf ihrem Haupt zuckt's auf wie Feuer-
zungen,
Da Deine Liebesglut ihr Herz bezwungen.*

*Doch schufest Du Dir ein treues Ebenbild:
Der Schöpfung reinste Blüte, göttlich mild.
In einem Menschenantlitz himmlisch-klar
Wird Deines Lichtes Fülle offenbar.*

*Aus ihrem Auge strahlt des liebe Glut
Und weht doch Kühlung wie von klarer Flut.
Ihr Lächeln ist der sel'gen Freude Schein,
Fließt balsamgleich in wunde Herzen ein.*

*Am mütterlicher Hand führt sie gelind
Und dennoch stark in Deiner Kraft ihr Kind.
Wo ihre Füße wandeln, grünt und blüht die
Flur,
Und Himmelsglanz umleuchtet die Natur.*

*Der Gnadenfülle lichte Herrlichkeit
Hat sie zum Thron erwählt von Ewigkeit
Und strömt durch sie herab ins Erdenland
Und jede Gabe kommt aus ihrer Hand.*

*Als Braut ist sie unlöslich Dir verbunden –
O milder Geist, ich habe Dich gefunden:
Du offenbarst mir Deiner Gottheit Licht
Hell-leuchtend in Marias Angesicht».*

«O Esprit de douceur qui crée tout ce qui est bon
Toi qui est paix, lumière et force de mon âme,
O toute puissance de l'amour éternel,
Révèle-toi à moi sous une forme visible.
Au Jourdain se manifesta le Fils de l'homme,

Humblement il inclina sa tête divine,
Tu vins alors, plénitude de pureté,
Sous les traits lumineux d'une douce colombe.

Dans l'ouragan les disciples t'ont entendu,
La maison a tremblé sous le souffle puissant,
Des langues de feu flamboient au-dessus de leurs têtes,
L'ardeur de ton amour ayant conquis leur cœur.

Mais tu t'es façonné une image fidèle:
Fleur pure du créé, d'une douceur divine.
Sur un visage humain limpide comme le ciel,
Ta lumière se manifeste en plénitude.

L'ardeur de l'amour rayonne en son regard,
Et répand la fraîcheur comme un fleuve d'eau claire.
Son sourire reflète la joie bienheureuse,
Coulant comme un baume sur tous les cœurs blessés.

Elle conduit son enfant d'une main maternelle,
Douce et ferme à la fois, mais de ta force à Toi,
Et la terre verdoie, fleurissant sous ses pas,
La splendeur céleste enveloppe la nature.

Plénitude de grâce, la gloire radieuse
L'a choisie pour régner de toute éternité,
Se déversant par elle jusqu'à notre terre
Et tout don nous arrive en passant par ses mains.

Par un lien indissoluble elle est ton Epouse,
O Esprit de douceur, je t'ai enfin trouvé:
Tu me montres l'éclat de ta Divinité
Sur le visage resplendissant de Marie»⁶².

⁶² Edith STEIN, *Malgré la nuit*, Poésies complètes, édition bilingue français/allemand, traduction et présentation de Cécile Rastoin, Genève 2002, 129-131.

«Tu me montres l'éclat de ta Divinité, sur le visage resplendissant de Marie»: l'expérience spirituelle exprimée ici sous forme de poème par Edith Stein ne consiste-t-elle pas à découvrir en Marie la parfaite manifestation visible de l'Esprit Saint, autrement dit son «icône», selon la métaphore que certains théologiens contemporains semblent préférer à celle d'«épouse»⁶³? Sans nul doute, mais à cette nuance près qui est d'importance: si Marie est l'icône de l'Esprit, puisque sur son visage resplendissant l'Esprit manifeste sa Divinité, c'est précisément parce que par un lien indissoluble elle est son Epouse:

«C'est un très grand mystère, commente Marie-Dominique Philippe, que l'Esprit Saint se serve de Marie pour se dévoiler, pour se communiquer; et c'est beau, de voir comment l'Esprit Saint se sert de Marie pour avoir comme un "visage" pour nous. L'Esprit Saint est le souffle. Il n'y a pas de visage de l'Esprit Saint: il est celui qui nous échappe toujours [...] Le visage de Marie n'est pas le visage de l'Esprit Saint, c'est évident. Mais l'Esprit Saint veut se dévoiler à travers Marie, ce qui est différent. Et cela, nous pouvons le dire. Nous pouvons vraiment dire que, dans l'amour, il y a entre l'Esprit Saint et Marie cette unité personnelle de vie, comme entre deux amis, comme entre l'époux et l'épouse. Dans une très grande amitié où les amis ne font plus qu'un, l'ami se cache derrière son ami et aime le faire passer devant lui; de même que l'époux, quand il est pleinement époux, se cache derrière l'épouse et aime la laisser passer devant lui. C'est ce que fait l'Esprit Saint à l'égard de Marie [...]»⁶⁴.

Les quelques «morceaux choisis» évoqués en ces pages, parmi les nombreux écrits des papes et des saints qui seraient à lire et à commenter, suffisent à montrer, nous semble-t-il, que le titre d'«Epouse du Saint Esprit» appliqué à la Vierge Marie ne saurait être réduit ni à une simple envolée lyrique ni à une métaphore équivoque que la rigueur théologique imposerait d'éviter. Au contraire, le bref examen du point de vue des papes et des saints que nous venons d'effectuer, sans aucune prétention à être exhaustif, ne fait qu'éclairer et confirmer, si besoin était, le propos du pape Jean-Paul II dans sa *Lettre sur la doctrine mariale de Grignon de Montfort* (2003): «cette expression traditionnelle, déjà utilisée par saint François d'Assise, tout en contenant des niveaux hétérogènes d'analogie, est sans aucun doute efficace pour exprimer d'une certaine façon la participation particulière de la Vierge à la vie de Très Sainte Trinité»⁶⁵.

⁶³ Cf. parmi bien d'autres: R. LAURENTIN, *Esprit Saint et théologie mariale*, in *Nouvelle Revue Théologique* 99 (1967) 41-42; C. MILTELLO, *Lo Spirito Santo e Maria*, in *Theotokos VI* (1998) 219-220; L. SCHEFFCZYK, *Maria, crocevia della fede cattolica* (Collana di Mariologia 1), Lugano 2002, 76.

⁶⁴ M.-D. PHILIPPE, op. *L'Etoile du Matin – Entretiens sur la Vierge Marie*, III^e partie: «Marie médiatrice, épouse de l'Esprit Saint», Paris 1989, 192-193.

⁶⁵ JEAN-PAUL II, *Lettre aux religieux et religieuses de la famille montfortaine sur la doctrine mariale de leur*

A n'en pas douter, ce titre marial, possède une authentique valeur doctrinale et spirituelle et constitue pour Marie un titre de gloire. Puisque selon le mot de sainte Thérèse de Lisieux «le trésor de la Mère appartient à l'enfant»⁶⁶, ce titre d'«Epouse de l'Esprit» est motif de joie et d'espérance pour tous les enfants de Dieu et de Marie:

«Quand le Saint Esprit, son Epoux, l'a trouvée dans une âme, il y vole, il y entre pleinement, il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son Epouse [...] car depuis que cet Amour substantiel du Père et du Fils a épousé Marie pour produire Jésus-Christ, le chef des élus et Jésus-Christ dans les élus, il ne l'a jamais répudiée, parce qu'elle a toujours été fidèle et féconde»⁶⁷.

fondateur, 8 décembre 2003, in *La Documentation catholique* 101 (2004) 251-255, n. 3. Pour un commentaire approfondi de cette Lettre, cf.: B. CORTINOVIS, *San Luigi Maria di Montfort: valore teologico di una spiritualità*, in *L'Osservatore Romano* 144 (20 février 2004) 4; Id., *Note a commento della lettera di Giovanni Paolo II*, in *Spiritualità Monfortana* 3 (2004) 19-25; F.-M. LÉTHEL, *Marie Toute Sainte et Immaculée dans le Mystère du Christ et de l'Eglise: la doctrine de saint Louis-Marie Grignion de Montfort à la lumière du Concile Vatican II*, in *Path* 3 (2004) 507-556.

⁶⁶ Sainte THÉRÈSE DE LISIEUX, PN 54,5, in *Œuvres Complètes*, Paris 1992, 751.

⁶⁷ Saint LOUIS-MARIE *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, n. 36.